

Franska

Faktablad för arbetsökande –
Stöd till start av näringsverksamhet

2017-01

Soutien à la création d'entreprise

Les personnes qui sont à la recherche d'un emploi et ont de bonnes capacités pour créer leur propre entreprise, peuvent dans certains cas bénéficier d'un soutien et d'une aide à la création d'entreprise. Le programme s'intitule *Soutien à la création d'entreprise* et vous permet d'avoir une subvention pour votre subsistance pendant le démarrage de l'activité.

Est-ce que je peux bénéficier du soutien à la création d'entreprise ?

Tout d'abord, votre conseiller à l'emploi évalue vos capacités pour retrouver un emploi. Il prend en compte vos expériences et le domaine professionnel dans lequel vous recherchez un emploi, mais prend aussi en compte l'état de la conjoncture actuelle. Vous devez avoir de bonnes capacités à gérer une entreprise, ce qui sera évalué par la présentation d'une stratégie d'affaire que vous devez préparer avant d'être accepté dans le programme. Cela signifie que l'activité doit être suffisamment rentable et qu'elle puisse vous procurer une activité durable.

Vous devez être âgé de 18 ans minimum et être inscrit en tant que demandeur d'emploi à Arbetsförmedlingen.

Dans certains cas, si vous souhaitez participer au Soutien à la création d'entreprise, vous pouvez effectuer un stage pour acquérir plus d'expérience dans le secteur où vous allez créer votre entreprise. Vous pouvez aussi bénéficier d'une formation préparatoire à la gestion d'entreprise si c'est la première fois que vous créez une entreprise.

Il est important de ne pas créer l'entreprise avant que le programme Soutien à la création d'entreprise ne soit approuvé par votre conseiller à l'emploi, vous risquez dans le cas contraire de ne pas avoir droit au soutien.

Est-ce que je perçois une indemnité ?

Vous pourrez percevoir une allocation d'activité ou une allocation de développement lorsque vous participez au programme et que créez votre propre entreprise. C'est Försäkringskassan qui calcule, décide et verse l'allocation d'activité. Vous pouvez en

savoir plus dans la brochure Allocation d'activité et Allocation de développement sur forsakringskasan.se.

Combien de temps pourrais-je percevoir l'indemnité ?

Vous pourrez bénéficier de l'indemnité pendant six mois maximum. Dans certains cas, l'indemnité peut être prolongée, mais uniquement si vous étiez malade ou si vous avez dû attendre l'autorisation d'une administration qui a tardé à vous répondre.

Est-ce que je suis couvert en cas d'accident ?

Vous n'êtes pas couvert par le biais de l'allocation d'activité. Vous n'êtes pas non plus couvert si vous participez à l'aide à la création d'entreprise dans le cadre de la garantie d'activité et de développement ou la garantie pour la jeunesse. Vous devez prévoir une garantie par vous-même.

Qui fait quoi ?

Contactez Arbetsförmedlingen si vous souhaitez en savoir plus sur le soutien que vous pouvez avoir en créant votre entreprise. Il est important d'avoir bien réfléchi au concept commercial pour que vous puissiez nous le décrire et nous fournir un plan d'affaire et de financement. Puis, avec l'aide de spécialistes économiques, nous évaluerons vos capacités à gérer l'entreprise et si vous remplissez les autres critères.

Est-ce que je peux bénéficier de plus d'aide ?

Créer une entreprise, que ce soit seul ou à plusieurs, nécessite des connaissances et implique des risques. Nous pouvons vous conseiller pour le démarrage et au début de l'activité. Dans certaines localités nous proposons aussi des réunions d'information et des cours de création d'entreprise.

Il y a aussi d'autres acteurs qui peuvent vous soutenir et vous conseiller lorsque vous créez votre entreprise, par exemple :

Verksamt.se. L'Office suédois d'enregistrement des sociétés (Bolagsverket), l'Agence suédoise des impôts (Skatteverket) et l'Agence suédoise pour la croissance économique et régionale (Tillväxtverket) ont créé un site internet avec toutes les informations nécessaires pour les personnes qui gèrent ou veulent créer leur entreprise. Vous pouvez participer à des journées de création d'entreprise, créer une stratégie d'affaire et enregistrer votre activité économique. www.verksamt.se.

ALMI Företagspartner. Aide les personnes qui veulent créer leur entreprise ou viennent de la démarrer. Existe dans tous les départements. www.almi.se.

Enterprise Europe Network. Vous aide avec les questions relatives à l'Union européenne et le marché européen. www.euroinfo.se, 020-93 10 10.

Insamlingsstiftelsen IFS Rådgivningscentrum. Aide particulièrement les personnes qui ne sont pas nées en Suède à créer leur entreprise. Conseils gratuits en différentes langues. Il y a plusieurs centres de conseils dans tout le pays. www.ifs.a.se, 08-693 99 45.

NyföretagarCentrum. Conseils et aide gratuits. NyföretagarCentrum est un grand réseau de personnes et d'entreprises qui fournissent des conseils d'expert pour la création d'entreprise. Il se trouve dans une centaine de localités. www.nyforetagarcentrum.se.

Coompanion – Kooperativ utveckling. Fournit des conseils aux personnes qui souhaitent réaliser et mettre en œuvre des idées ensemble. Existe dans tous les départements. www.coompanion.se, 08-702 54 43.

Autres contacts. Par exemple : les banques, les agents chargés des questions économiques à la commune et les organisations sans but lucratif.

La réglementation

Règlement (2000 :634) sur le programme de la politique du marché du travail

Règlement (1996 :1100) sur les allocations d'activité

Règlement (2007 :414) sur la garantie d'activité et de développement

Règlement (2007 :813) sur la garantie pour la jeunesse

Appelez-nous au 0771-416 416 si vous voulez en savoir plus. Ou bien rendez-vous à l'agence Arbetsförmedlingen la plus proche ou sur arbetsformedlingen.se.